

Agent/e forestier/ère

LE PLUS POPULAIRE DE TOUS LES MÉTIERS DE LA FORÊT

- UNIVERS MÉTIER : Gérer et exploiter la forêt
- AUTRES APPELLATIONS : Garde forestier, technicien forestier territorial, Agent technique forestier, Régisseur forestier, agent patrimonial

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

- L'agent forestier assure la mise en œuvre et le suivi de la gestion des forêts dont il a la charge. Il est l'intermédiaire entre les décideurs (propriétaires, ingénieurs et techniciens forestiers) et les personnes chargées de la réalisation des travaux (bûcherons, ouvriers forestiers, débardeurs...). Ses missions principales sont d'une grande diversité :
 - veiller au respect des lois et règlements concernant la gestion et la protection des forêts
 - participer à l'élaboration du document de gestion de la forêt (document décrivant la gestion prévue entre 10 et 20 ans, appelé aussi aménagement, plan simple de gestion ou règlement type de gestion)
 - mettre en œuvre les travaux de sylviculture prévus dans le document de gestion
 - effectuer les martelages (désignation des arbres à abattre)
 - surveiller la réalisation des coupes et des travaux

COMPÉTENCES REQUISES

- Il doit :
 - posséder une bonne connaissance du fonctionnement de l'écosystème forestier et des techniques sylvicoles,
 - connaître les réglementations qui s'appliquent aux actions qu'il a à mettre en œuvre,
 - faire preuve des capacités d'initiative
 - avoir le sens des contacts humains, être bien intégré à la vie locale pour travailler en lien étroit avec les usagers de la forêt
 - développer un sens aigu de l'observation et de l'intuition,
 - avoir un minimum d'aptitudes physiques, l'essentiel du travail étant réalisé à l'extérieur.

EMPLOI

- Les emplois sont dans le secteur public : ONF ou dans le secteur privé : propriétaires forestiers ou groupement de propriétaires. Evolution possible vers le métier de technicien forestier.

FORMATIONS

- Bac pro Forêt (39 Etablissements en France)

BP Responsable de chantiers forestiers (19 Etablissements en France)

BTSA Gestion forestière (32 Etablissements en France)

Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune (16 Etablissements en France)

Mastère spécialisé® Médiation territoriale — RSE, filières forêt-bois (1 Etablissement en France)

TÉMOIGNAGES

- *CAROLE, AGENT TECHNIQUE À L'ONF (AUVERGNE)*

Pouvez-vous nous dire en quoi consistent votre métier et les différentes missions ?

Mon métier consiste à gérer une surface forestière, c'est à dire produire du bois tout en respectant l'écosystème. L'agent technique forestier ou "garde forestier" veille à la conservation du domaine. A ce titre il gère les exploitations de bois, les différents chantiers de travaux : sylvicoles, équipements routiers... Il constate les infractions, il est assermenté. De plus il est en permanence en relation avec les élus locaux, les exploitants et les différents "usagers" de la forêt : chasseurs, promeneurs... Bien sûr, comme tous les métiers en rapport avec la nature, nos activités suivent les saisons. L'hiver est généralement l'époque des exploitations (abattage des grumes et de l'affouage), il me faut être présente pour veiller à la bonne exécution des coupes. L'été demeure une période plus calme dans cette région. Je m'occupe de l'entretien des limites, de la préparation des parcelles à marteler, de l'accueil du public ainsi que de la formation personnelle. Quant à l'automne : nous préparons les ventes de bois. Les campagnes de martelage débutent en septembre pour s'achever en mai-juin. Tout au long de l'année j'effectue des tâches de surveillance générale du domaine (infractions, surveillances sanitaires...). Les travaux sylvicoles se font toute l'année, avec des périodes privilégiées pour chaque type d'intervention : les dégagements de semis se font de préférence à la "feuille", les plantations en début et fin d'hiver hors période de gel. La préparation des travaux pour l'année "n+1" se fait sur toute l'année "n" pour permettre l'élaboration d'un programme qui sera remis aux communes en fin d'année.

Pourriez-vous nous décrire une journée type ?

C'est difficile, car il y a plein de journées types ; c'est ce qui fait la richesse de ce métier. Cependant je peux tout de même essayer : par exemple hier, la journée a commencé à 8 heures par un rendez-vous au bureau du chef de groupe technique avec toute l'équipe des agents pour un martelage qui m'a occupé toute la matinée. L'après-midi, travail de bureau pour préparer les six programmes de travaux des six communes dont j'assure la gestion. Le soir, réunion en mairie pour un projet de schéma touristique concernant quatre communes et à mettre en forme avec différents partenaires (ONF, chasseurs, randonneurs, élus...)

Pourquoi avoir choisi d'exercer ce métier ?

J'ai choisi ce métier tout simplement pour vivre au contact de la nature mais aussi par goût de la gestion.

Faut-il des qualités particulières ?

Mise à part une bonne forme physique évidente, il faut aimer le travail en solitaire, bien que l'on se retrouve en équipe régulièrement. Il faut aussi avoir goût à la communication. Enfin il faut être capable d'organiser son travail et son temps.

JEAN-MARIE, RÉGISSEUR (CENTRE)

En quoi consiste votre métier ?

Je suis régisseur d'une forêt de chêne de 650ha appartenant à une société d'assurances. Je travaille sur les conseils d'un expert forestier mais je réalise moi-même le plan de gestion de la forêt. Je m'occupe du marquage des arbres pour leur exploitation et de la vente des bois, avec la coopérative principalement. Pour le bois de chauffage, je m'occupe directement de la vente à des producteurs de bois-bûches. Je réalise aussi les travaux d'entretien, avec l'aide d'un ouvrier. La chasse est aussi un revenu important de cette forêt et je gère entièrement l'organisation de cette activité.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Je suis « né » dans la forêt et j'ai le plaisir d'y travailler. Mais je tiens à dire que ce métier est aussi très attractif pour un citadin. Grâce au téléphone mobile, je passe 90% de mon temps sur le terrain, là où se prennent les décisions. L'autre élément important est la liberté d'action : il y a la possibilité de prendre seul les décisions de gestion en respectant les objectifs du propriétaire.

Quelles sont les compétences requises ?

Il faut être honnête et avoir un bon relationnel. Il faut savoir être autonome et persévérant. Il est nécessaire d'avoir la vision de l'espace et aussi du temps pour prévoir l'évolution des peuplements. Il faut être ouvert d'esprit : connaître les marchés du bois, être attentif à l'environnement de sa forêt, aux évolutions comme le réchauffement climatique.

Il est vraiment essentiel d'intégrer tous les aspects de la forêt, car la forêt a plusieurs fonctions indissociables. C'est un tout. Ainsi, je mets aussi tout en œuvre pour que la forêt résiste le mieux possible aux périodes de sécheresse, pour favoriser la biodiversité, la présence de bois morts et des zones de lumière.

Enfin, il ne faut pas hésiter à échanger des idées avec d'autres forestiers et suivre des formations.

SOURCES ET LIENS

- *Forêt privée française*
Office national des forêts

logo